

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FRESNES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU *Jeudi 20 décembre 2018* *à 20h30*

Séance du 20 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt du mois de décembre

Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DYÉ Jean-Marie, Maire.

Date de convocation : 13 décembre 2018

Date d'affichage : 13 décembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 14

Présents : MM, DYÉ Jean-Marie, AUDIANNE Marie-Claude, CHARLUTEAU Grégory, DEPOND Jean-Marie, FOINARD Corine, MONTARU Jean-Pierre, FOLLET Mireille, PRIOUX Sébastien, HOMET Céline, GAUTIER Patrick, BOIS Pierre, CHAPELOT Gilles et PLACE Cyril.

Absents excusés : Mme RILLET Patricia donne pouvoir à Mme AUDIANNE Marie-Claude
Mme GASTOUT Sandrine

Madame FOLLET Mireille a été nommée secrétaire de séance.

Après approbation du compte rendu du 16 novembre 2018, passage à l'ordre du jour.

SALLES MULTI-ACTIVITES : CHOIX DES EMPRUNTS ET AUTOFINANCEMENT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les offres reçues concernant les emprunts long terme et TVA pour les salles multi-activités. Il rappelle également la convention signée avec la CAF pour un emprunt à taux zéro de 65 000 € et suggère un autofinancement de 200 000 € pour ce projet. Il est rappelé également le montant des travaux et celui des subventions notifiées et espérées.

Il est proposé de voter pour un emprunt de 500 000 € d'une durée de 20 ans à taux fixe et échéances constantes, pour un emprunt TVA de 280 000 € sur 3 ans remboursable par anticipation sans pénalités, pour la signature de l'emprunt taux zéro auprès de la CAF de 65 000 € et pour un autofinancement de 200 000 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide :

- Par 14 voix pour, soit à l'unanimité des présents :
 - o de retenir une durée de 20 ans pour l'emprunt long terme
 - o de retenir la proposition du Crédit Mutuel pour un emprunt de 500 000 € au taux fixe de 1,58%, remboursement par échéance constante trimestrielle
 - o de retenir la proposition du Crédit Mutuel pour un emprunt relais TVA de 280 000 € au taux fixe de 0,85%, remboursement par échéance trimestrielle
 - o de signer avec la CAF l'emprunt moyen terme de 65 000 € à taux zéro d'une durée de 10 ans remboursement par échéance annuelle
 - o de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les contrats d'emprunt et toutes les pièces afférentes au dossier
- par 13 voix pour et 1 blanc :
 - o d'autofinancer ce projet à hauteur de 200 000 €

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL POLYVALENT A 19/35^{ème}

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que nous avons une personne à l'école en contrat CAE. Celui-ci vient de se terminer. Il est donc proposé de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial Polyvalent à 19/35^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2019 afin d'assurer la continuité du service pour les fonctions de garderie scolaire, surveillance des enfants dans la cours de l'école, ménage de la salle de garderie et distribution d'informations municipales.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 14 voix pour, soit à l'unanimité des présents de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial Polyvalent à 19/35^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2019.

MISSION D'UN AVOCAT POUR LA DEFENSE DE LA COMMUNE DANS LA GESTION COURANTE DES DOSSIERS ET POUR CONSEILS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre une délibération de principe afin de missionner un avocat pour la défense de la Commune dans la gestion courante des dossiers et pour conseils, notamment pour l'urbanisme, car problème de paiement de l'avocat sans délibération préalable. Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 12 voix pour et 2 blancs de missionner Maître MICOU pour défendre la Commune dans la gestion courante des dossiers auxquels elle doit faire face et pour Conseil notamment en urbanisme et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou les Adjointes pour enclencher la défense de la Commune.

REPRISE DU COLORIS CHOISI POUR LES MENUISERIES EXTERIEURES DES SALLES MULTI-ACTIVITES

Monsieur le Maire donne la parole à Mme AUDIANNE Marie-Claude, Maire-Adjoint, qui propose au Conseil Municipal, suite au Conseil de l'entreprise, de choisir un coloris plus claire pour les menuiseries extérieures des salles multi-activités. Il est également exposé les échantillons pour le parquet, les portes et l'enduit extérieur.

Le Conseil Municipal ayant besoin d'informations complémentaires la question est ajournée en janvier.

CHANGEMENT D'HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de supprimer l'ouverture au public de la Mairie le mercredi matin et de la reporter au jeudi après-midi comme cela l'était auparavant pour le bon fonctionnement des services.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 14 voix pour, soit à l'unanimité des présents, de supprimer l'ouverture de la mairie au public le mercredi matin de 9h à 12h et de l'ouvrir le jeudi après-midi de 13h30 à 17h00. Les nouveaux horaires seront effectifs dès le début janvier 2019.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire rappelle que les vœux de la municipalité auront lieu le 12 janvier 2019 à 18h45.

Madame AUDIANNE Marie-Claude informe le Conseil Municipal qu'il reste des colis de fin d'année pour les aînés et demande la possibilité de chacun pour les distribuer.

La séance est levée à 22h00

Le Maire,
J.M DYÉ.